



Déclaration des élus CGT sur le projet d'évolution de l'organisation du service recouvrement au sein du pôle flux financier et recouvrement

Les Représentants CGT sont amenés à se prononcer sur cette évolution.

Ce projet a pour objectif de répondre à une transformation des flux qui tend à se complexifier et ainsi améliorer les performances du recouvrement.

On note dans ce projet certaines évolutions positives notamment l'uniformisation du positionnement des salariés concerné en tant que conseillers technico commerciaux de classe 4 ainsi que la création de 2 ETP.

Celle-ci permet donc de répondre aux besoins de l'entreprise, sans impacts majeurs sur les salariés.

Toutefois, une certaine vigilance doit être de rigueur en ce qui concerne la formation afin que celle-ci soit intégralement réalisée en présentiel en tenant compte des besoins réels des effectifs.

De plus, la CGT demande à ce qu'une étude soit diligentée afin de mesurer l'impact sur la charge de travail individuelle.

Globalement ce projet allant de le bon sens la CGT y est plutôt favorable.